

Les Hauts-Geneveys

Enjeux du PAL

- Bâtiment intéressant - Catégorie 1
- Bâtiment typique et pittoresque - Catégorie 2
- Bâtiment perturbant - Catégorie 3
- Bâtiment digne de protection hors de la zone à bâtir
- Requalifier l'espace public
- Valoriser la mobilité douce

Alignements

- Alignement sanctionné maintenu
- Alignement supprimé
- Alignement nouveau

archam

Echelle : 1 : 1 500

0 25 50 100 m

